



*Au service du développement
de la formation en Martinique*

1971

40 ans

2011

de la loi sur
la formation
professionnelle

Pour une mutualisation
des pratiques

Semaine 1

Regards pluriels sur la formation

Durant cette semaine, la Formation sera appréhendée sous différents angles. Des regards d'experts seront proposés sur des thèmes d'actualité comme la qualité de la formation, la formation aux savoirs de base, la capitalisation et la transmission de savoirs.

Dates	lieux	Actions	Code Actions	Intervenant	Public
10/10 matin	CERP/G2J	Conférence -débat: <input type="checkbox"/> La qualité en formation professionnelle	Conf1010-01	AFNOR	Organismes de formation
10/10 après-midi	CNFPT	Conférence -débat: <input type="checkbox"/> L'illettrisme dans les collectivités territoriales : comprendre et agir	Conf1010-02	ANLCI	CNFPT
10/10 soir	CCIM	Conférence -débat: <input type="checkbox"/> L'illettrisme dans l'entreprise : quelles réalités ? quelles solutions ?	Conf1010-03	ANLCI	Entreprises
11/10 journée	CERP	Sensibilisation : <input type="checkbox"/> Mettre en place une action de formation sur les savoirs de base	Sens1110-01	ANLCI	Organismes de formation
12/10 matin	AGEFMA	Sensibilisation : <input type="checkbox"/> Aborder le problème de l'illettrisme dans l'entreprise	Sens1210-02	ANLCI	OPCA
13/10 journée	Squash Hôtel	Séminaire : <input type="checkbox"/> Le management des connaissances : des concepts aux pratiques « Module Entreprises »	Semi1310-01	Groupe POLIA	Entreprises
14/10 journée	Squash Hôtel	Séminaire : <input type="checkbox"/> Le management des connaissances : des concepts aux pratiques « Module Formateurs »	Semi1410-02	Groupe POLIA	Organismes de formation

Lundi 10 octobre 2011
de 08 h 30 à 11 h 30
Im. CERP - Acajou
LAMENTIN

La qualité en formation professionnelle

La qualité est l'ensemble des caractéristiques d'une entité qui lui confère l'aptitude à satisfaire des besoins exprimés ou implicites. Une démarche qualité vise une amélioration continue. Elle a pour but l'amélioration des résultats par une utilisation plus efficace des moyens humains et matériels et une amélioration des processus. Afin de rendre le système de la formation professionnelle plus efficace, la Région Martinique souhaite accompagner les organismes de formation dans la mise en œuvre d'une démarche qualité régionale.

Objectifs

- Connaître l'état des lieux des démarches qualité dans le domaine de la formation
- Avoir une vision globale de la démarche qualité, des enjeux et bénéfices
- Comprendre les incidences de la démarche qualité dans l'organisation et le management au quotidien
- Identifier les avantages de mettre en œuvre une démarche qualité : pour sa structure, pour ses clients
- Identifier les avantages à travailler avec une structure ayant mis en œuvre une démarche qualité

Public

Organismes de formation

Intervenants

Daniel ROBIN

*Président de la Commission
Education - Formation
professionnelle,
Président de l'AGEFMA*

Sandrine PIQUET

*Consultante Qualité
Groupe AFNOR Compétences
(Leader national en matière de
formations sur les systèmes de
management de la Qualité,
Sécurité, Environnement et sur
les méthodologies d'audit)*

Programme

- Présentation du plan d'action 2012 du Conseil Régional Martinique en matière d'accompagnement des organismes de formation

En visioconférence

- Un état des lieux des démarches qualité existantes au sein des organismes de formation en Martinique et en Métropole
- Les enjeux d'une démarche qualité
- Les bénéfices attendus d'une démarche qualité dans un organisme de formation
- Les principes et concepts
- Le client dans la démarche qualité

Lundi 10 octobre 2011
de 14 h 00 à 16 h 30
CNFPT Martinique

L'illettrisme dans les collectivités territoriales : comprendre et agir

Une enquête menée par le CNFPT entre 2005 et 2006 a montré que l'illettrisme reste encore un sujet tabou au sein des collectivités territoriales :

- le rejet du terme « illettrisme »,
- une difficulté pour repérer les agents en situation d'illettrisme,
- peu d'actions réalisées au regard des besoins des agents et des usagers.

Or les évolutions dans le travail et les nouvelles attentes des usagers se traduisent aujourd'hui, dans les collectivités territoriales, par le développement du travail en équipe, la polyvalence de certains postes de plus en plus tournés vers l'accueil, l'augmentation des règles de sécurité et de qualité, une plus forte réactivité face aux changements, de plus grandes exigences en termes d'information et de communication...

La mise en œuvre de ces compétences suppose la maîtrise des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter, se repérer, communiquer, raisonner.

Objectifs

- Faciliter le repérage et l'accompagnement des agents en situation d'illettrisme.
- Accompagner les acteurs dans la prise en compte de la problématique de l'illettrisme dans l'élaboration des politiques publiques
 - Développer l'offre de formation de base

Public

Elus, Encadrement RH

Intervenant(s)

Hervé FERNANDEZ,
Secrétaire Général, ANLCI

Créée en octobre 2000, l'ANLCI est un espace de mobilisation et de travail où tous ceux qui agissent et peuvent agir au niveau institutionnel et sur le terrain se retrouvent pour prévenir et lutter contre l'illettrisme. Son rôle est de fédérer et d'optimiser les énergies, les actions et les moyens de tous ces décideurs et acteurs pour accroître la visibilité et l'efficacité de leur engagement.

Arlette PUJAR,
Directrice régionale,
CNFPT Martinique

Myriam SAINGRE,
Directeur Général de l'AGEFMA,
Chargée de mission régionale
ANLCI,

Programme

- La problématique de l'illettrisme dans les collectivités territoriales
- Les enjeux pour le CNFPT Martinique
- Les pistes pour repérer et accompagner les agents en situation d'illettrisme
- Témoignages

Lundi 10 octobre 2011
de 18 h 00 à 20 h 30
CCIM Martinique
Rue E. Deprogès - FdeF

L'illettrisme dans les entreprises : Quelles réalités ? Quelles solutions ?

Objectifs

▪ Aborder la question de l'illettrisme au sein de l'entreprise dans le cadre plus global de sa politique de gestion des ressources humaines et de formation continue.

Public

Entreprises adhérentes à
Contact Entreprise

Intervenant(s)

Hervé FERNANDEZ,

Secrétaire Général, ANLCI

Créée en octobre 2000, l'ANLCI est un espace de mobilisation et de travail où tous ceux qui agissent et peuvent agir au niveau institutionnel et sur le terrain se retrouvent pour prévenir et lutter contre l'illettrisme. Son rôle est de fédérer et d'optimiser les énergies, les actions et les moyens de tous ces décideurs et acteurs pour accroître la visibilité et l'efficacité de leur engagement.

Contact Entreprise

Contact-Entreprises est une association qui compte aujourd'hui environ 160 entreprises de toutes tailles et de tous secteurs réparties sur toute l'île. Son ambition est de réussir à inscrire les entreprises martiniquaises dans une démarche d'entreprises citoyennes et de faire tous ses partenaires prendre conscience du rôle incontournable des entreprises en tant qu'actrices de la vie économique, sociale, sportive et culturelle de la Martinique.

Myriam SAINGRE

Directeur Général de l'AGEFMA,
Chargée de mission régionale
ANLCI.

Écrire, lire, compter sont des nécessités pour agir et surtout évoluer dans le monde du travail. Necessités dont sont conscients tous les acteurs des entreprises.

En, effet, la non-maîtrise de ces savoirs de base peut être un obstacle à la mobilité, au maintien dans l'emploi des salariés, mais aussi à la mise en œuvre des adaptations choisies ou subies par leur employeur : introduction de nouvelles normes de qualité et de sécurité, changement de méthodes de travail, nécessité de transmettre les savoir-faire du fait des départs en retraite ...

Programme

- Les chiffres
- Les enjeux
- Les obstacles et conditions de réussite
- Des clés pour agir

Mardi 11 octobre 2011
de 08 h 30 à 16 h 30
Im. CERP – Acajou
Lamentin

Mettre en place une action de formation sur les savoirs de base

Pour répondre à la diversité des situations des personnes confrontées à l'illettrisme, pour prévenir et lutter contre cette difficulté à laquelle doivent faire face de nombreuses personnes, sur le terrain, des milliers de professionnels salariées et bénévoles s'attachent à mettre en œuvre les solutions les plus adaptées.

Parce que le problème à résoudre est complexe, les méthodes, les outils, doivent être le plus efficaces possible. Parce que le temps et les ressources de chacun sont comptés, il faut s'organiser pour ensemble chercher, trouver, faire connaître ce qui marche pour que les bonnes pratiques soient disponibles et accessibles à tous.

C'est la finalité du Forum Permanent des Pratiques de l'ANLCI, qui depuis 2004, mobilise, fait travailler ensemble dans toute la France, des milliers d'intervenants, pour formaliser, capitaliser les pratiques qui réussissent afin de les diffuser le plus largement possible.

Devenir plus performant, plus efficace, se professionnaliser, c'est le souhait de tous les intervenants en formation de base, c'est aussi la clé de réussite des actions de formation de base, de prévention et de lutte contre l'illettrisme.

Objectif

- Renforcer la capacité des acteurs à mettre en place des actions favorisant l'évolution professionnelle des personnes en situation d'illettrisme

Public

Intervenants en formations de base : formateurs, coordinateurs pédagogiques, personnels de l'accueil et de l'orientation, accompagnateurs de parcours de formation, conseillers en insertion

Intervenant

Hervé FERNANDEZ,
Secrétaire Général, ANLCI

Créée en octobre 2000, l'ANLCI est un espace de mobilisation et de travail où tous ceux qui agissent et peuvent agir au niveau institutionnel et sur le terrain se retrouvent pour prévenir et lutter contre l'illettrisme. Son rôle est de fédérer et d'optimiser les énergies, les actions et les moyens de tous ces décideurs et acteurs pour accroître la visibilité et l'efficacité de leur engagement.

Programme

- Le kit du praticien formateur d'adultes spécialisé Lutte Contre l'Illettrisme
- Le référentiel des compétences clés en situation Professionnelle (RCCSP) de l'ANLCI

Mercredi 12 octobre 2011
de 08 h 30 à 12 h 30
AGEFMA

Aborder le problème de l'illettrisme dans les entreprises

Les difficultés à lire, écrire, comprendre un message simple de la vie quotidienne peuvent freiner l'accès à l'emploi, à la professionnalisation, à la qualification. Elles peuvent aussi être un obstacle à la mobilité, au maintien dans l'emploi des salariés, des agents des collectivités territoriales mais aussi à la mise en œuvre des adaptations choisies ou subies par leur employeur : introduction de nouvelles normes de qualité et de sécurité, changement de méthodes de travail, nécessité de transmettre les savoir-faire du fait des départs en retraite.

*Les formations de base dans le cadre de la politique de lutte contre l'illettrisme permettent **d'améliorer la performance économique des entreprises** et facilitent **l'évolution professionnelle et personnelle des salariés. Plus à l'aise au travail, ils le sont aussi dans la vie.** Ces formations permettent aussi d'anticiper les changements et de prévenir les ruptures professionnelles.*

Objectifs

- Outiller les acteurs « relais » de la formation professionnelle pour leur permettre de mobiliser les employeurs et les salariés.
- Renforcer la capacité des acteurs à mettre en place des actions favorisant l'évolution professionnelle des personnes en situation d'illettrisme

Public

Responsables et Conseillers des OPCA

Intervenant

Hervé FERNANDEZ,
Secrétaire Général, ANLCI

Créée en octobre 2000, l'ANLCI est un espace de mobilisation et de travail où tous ceux qui agissent et peuvent agir au niveau institutionnel et sur le terrain se retrouvent pour prévenir et lutter contre l'illettrisme. Son rôle est de fédérer et d'optimiser les énergies, les actions et les moyens de tous ces décideurs et acteurs pour accroître la visibilité et l'efficacité de leur engagement.

Programme

- La Charte de bonnes pratiques pour le développement des actions de lutte contre l'illettrisme signée par 23 OPCA au niveau national
- Le référentiel des compétences clés en situation professionnelle (RCCSP) de l'ANLCI

Jeudi 13 octobre 2011
de 08 h 30 à 17 h 00
Squash Hôtel

Le management des connaissances : des concepts aux pratiques

« Module Entreprises »

Le management des connaissances est aujourd'hui un enjeu vital pour les entreprises : il peut décupler leurs capacités, en ouvrant la voie à des stratégies coopératives fondées sur la connaissance, l'invention et l'intelligence collective.

Mais si beaucoup de dirigeants en sont persuadés, le concept reste nébuleux, mal compris et sa mise en œuvre difficile.

S'appuyant sur plus d'une centaine d'expériences dans des entreprises de toutes natures, Jean-Yves PRAX présentera une approche de l'ingénierie des connaissances, à la fois ambitieuse et concrète.

Objectifs

A la fin de la journée les participants seront :

- Aptes à décider si et comment le KM doit s'intégrer dans leur propre environnement professionnel
- Mieux « armés » pour « vendre » un projet KM à leurs décisionnaires
- En capacité de « maîtrise d'ouvrage » sur un éventuel lancement d'une démarche KM au sein de leur organisation

Public

Personnes ayant des responsabilités managériales :
. Dirigeants
. Cadres

Intervenant

Jean-Yves PRAX

*Consultant international,
Fondateur et Président du groupe
POLIA, leader français dans le
conseil en Knowledge
Management.
Auteur de plusieurs ouvrages de
référence sur le management de la
connaissance, dont « Le Manuel du
Knowledge Management » 2e
édition Dunod 2008 Prix de
l'Intelligence économique.
Chargé de cours à l'Institut de
Sciences Politiques de Paris, à
l'ESSEC, Maître de conférences à
l'ENA, intervenant à la Scuolle de
l'innovazione de Rome et à
Hitotsubashi Institute à Tokyo,
ENAP Québec.*

Programme

1. Les finalités

- Pourquoi votre entreprise doit se lancer dans une démarche Knowledge Management ?
- Quels sont les enjeux, les risques à ne rien faire, quelles sont les stratégies sous-jacentes ?

2. Les définitions et concepts

Le Knowledge Management a son « corpus scientifique », qui puise dans les sciences humaines, cognitives et sociales, management et gestion.

Qu'est-ce que la connaissance ? Tacite, implicite et explicite, connaissance collective, systèmes de représentation, etc...

Une mauvaise connaissance de ces concepts par les dirigeants s'est souvent révélée source d'échec dans la mise en œuvre de démarches « Knowledge Management ».

3. Les méthodes et outils

Les organisations : comment les organisations par projet, par processus, les communautés de pratiques et d'intérêt facilitent les transferts de connaissance ?

Les méthodes et les outils : panorama des méthodes de formalisation des connaissances détenues par des praticiens ou experts ; méthodes de modélisation des flux de connaissance appliquées aux processus ; méthode de capitalisation des retours d'expérience ; partage des bonnes pratiques. Panorama des outils technologiques de gestion de l'expertise et des contenus.

4. La composante humaine

Interculturalité, analyse des freins et leviers au travail collaboratif, facteurs de motivation, reconnaissance, confiance...

5. Le pilotage du projet

Introduction à une méthodologie de pilotage d'un projet de management des connaissances et à la conduite du changement.

Vendredi 14 octobre 2011
de 08 h 30 à 17 h 00
Squash Hôtel

Le management des connaissances : des concepts aux pratiques

« Module Formateurs »

Le management des connaissances est aujourd'hui un enjeu vital pour les entreprises : il peut décupler leurs capacités, en ouvrant la voie à des stratégies coopératives fondées sur la connaissance, l'invention et l'intelligence collective.

Mais si beaucoup de dirigeants en sont persuadés, le concept reste nébuleux, mal compris et sa mise en œuvre difficile.

S'appuyant sur plus d'une centaine d'expériences dans des entreprises de toutes natures, Jean-Yves PRAX nous présentera une approche de l'ingénierie des connaissances, à la fois ambitieuse et concrète.

Un focus particulier sera également porté sur l'interaction entre les méthodes/outils du « Knowledge Management » et ceux de la formation professionnelle.

Objectif

A la fin de la journée, les participants seront en capacité de revisiter leurs propres pratiques de formateur à la lumière des apports du « Knowledge Management ».

Public

Responsables de formation,
Formateurs

Intervenant

Jean-Yves PRAX

*Consultant international,
Fondateur et Président du groupe
POLIA, leader français dans le
conseil en Knowledge
Management.*

*Auteur de plusieurs ouvrages de
référence sur le management de la
connaissance, dont « Le Manuel du
Knowledge Management » 2e
édition Dunod 2008 Prix de
l'Intelligence économique.*

*Chargé de cours à l'Institut de
Sciences Politiques de Paris, à
l'ESSEC, Maître de conférences à
l'ENA, intervenant à la Scuola de
l'innovazione de Rome et à
Hitotsubashi Institute à Tokyo,
ENAP Québec.*

Programme

1. Les finalités

Pourquoi les entreprises se lancent dans une démarche « Knowledge Management ? Quels sont les enjeux, les risques à ne rien faire, quelles sont les stratégies sous-jacentes ?

2. Les définitions et concepts

Le Knowledge Management a son « corpus scientifique », qui puise dans les sciences humaines, cognitives et sociales, management et gestion. Qu'est ce que la connaissance ? Tacite, implicite et explicite, connaissance collective, systèmes de représentation, etc...

3. Les méthodes et outils

Les organisations : comment les organisations par projet, par processus, les communautés de pratiques et d'intérêt facilitent les transferts de connaissance ?

Les méthodes et les outils : panorama des méthodes de formalisation des connaissances détenues par des praticiens ou experts ; méthodes de modélisation des flux de connaissance appliquées aux processus ; méthode de capitalisation des retours d'expérience ; partage des bonnes pratiques. Panorama des outils technologiques de gestion de l'expertise et des contenus.

4. La composante humaine

Interculturalité, analyse des freins et leviers au travail collaboratif, facteurs de motivation, reconnaissance, confiance...

5. KM et formation professionnelle

A la lumière des éléments apportés dans les modules 2,3 et 4, un travail sera réalisé avec les participants pour identifier les intersections entre les domaines KM et Formation Professionnelle ; en quoi les concepts et méthodes du KM peuvent revisiter les dispositifs d'apprentissage ?

Nombreux exemples de mise en œuvre de formations type e-learning, blended-learning illustrant cette convergence KM-Formation

6. Le pilotage du projet

Introduction au pilotage d'un projet de management des connaissances et à la conduite du changement.

Semaine 1 : du 10 au 14 octobre 2011

Merci de nous retourner le formulaire dûment complété par courriel à l'adresse celine.jerome@agefma.fr ou par fax au 0596 735 708.

avant le Jeudi 06 octobre 2011 - 12h00

Nom : ----- Prénom : -----

Structure : ----- Fonction : -----

Téléphone: ----- Fax : -----

E-mail : -----

Actions * :

CONFERENCE
<input type="radio"/> Conf1010-01
<input type="radio"/> Conf1010-02
<input type="radio"/> Conf1010-03

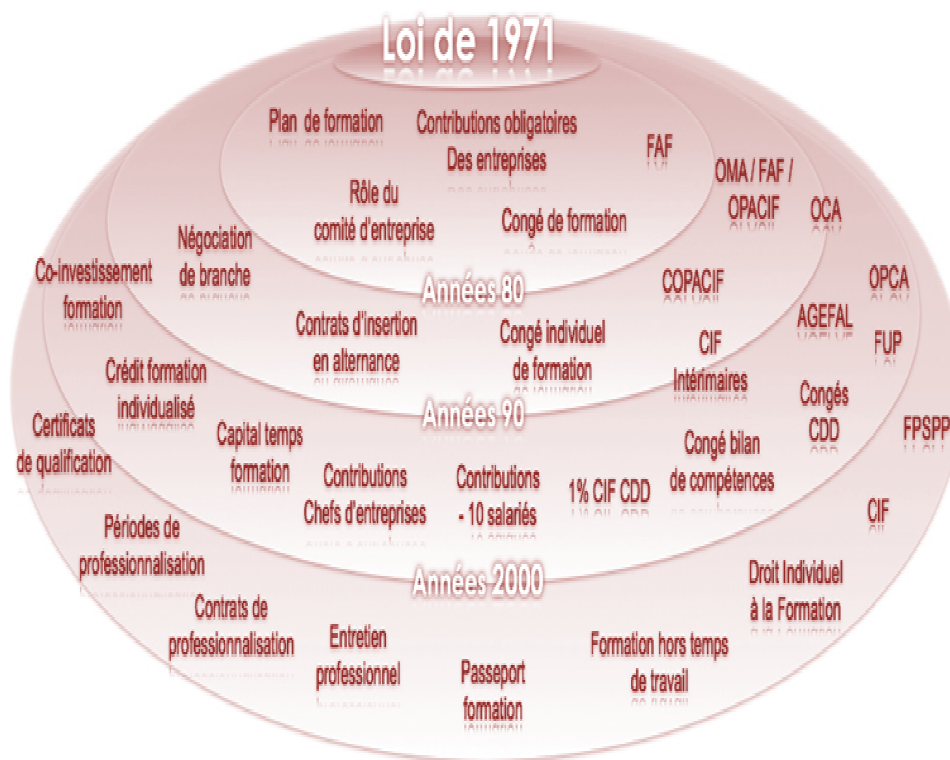
SENSIBILISATION
<input type="radio"/> Sens1110-01
<input type="radio"/> Sens1210-02

SEMINAIRE
<input type="radio"/> Semi1310-01
<input type="radio"/> Semi1410-02

*Cochez la(es) case(s) correspondante(s)

Signature et cachet

Une confirmation d'inscription vous sera adressée par mail



Immeuble Foyal 2000
 Rue du Gouverneur Ponton
 97200 FORT-DE-FRANCE
 Tél : 0596 71 11 02 - Fax : 0596 73 57 08
<http://www.agefma.fr>